

2.—Immigrants, selon la période d'immigration et par province, recensement de 1961

Province ou territoire	Avant 1930	1931-1940	1941-1945	1946-1950	1951-1955	1956-1961 ¹	1946-1961 ¹	Total
Terre-Neuve.....	1,366	339	338	1,317	1,230	1,689	4,236	6,269
Île-du-Prince-Édouard.....	1,170	217	117	439	452	597	1,488	2,992
Nouvelle-Écosse.....	14,752	2,165	1,979	4,434	5,281	6,457	16,172	34,168
Nouveau-Brunswick.....	10,496	1,451	886	3,184	2,857	4,379	10,450	23,283
Québec.....	121,164	14,202	5,321	38,452	87,878	121,457	247,762	388,449
Ontario.....	462,706	41,959	15,190	169,044	323,528	340,731	833,303	1,353,157
Manitoba.....	101,758	4,259	1,483	15,925	21,134	25,439	62,498	169,998
Saskatchewan.....	116,192	3,170	1,034	8,124	9,497	11,372	28,903	149,389
Alberta.....	156,324	8,446	2,420	25,326	48,263	47,970	121,559	238,749
Colombie-Britannique.....	229,790	11,300	4,498	37,396	65,947	74,301	177,544	423,132
Yukon.....	867	81	42	265	626	833	1,724	2,714
Territoires du Nord-Ouest.....	425	114	37	178	472	737	1,387	1,963
Canada.....	1,216,899	87,763	32,445	303,984	567,199	635,942	1,507,116	2,844,263

¹ Jusqu'à la date du recensement, le 1^{er} juin 1961.

Immigration récente.—La situation économique, tant à l'étranger qu'au pays, influence toujours l'immigration. Néanmoins, il est rare que ces influences agissent d'une façon immédiate. La nouvelle de la prospérité économique du Canada prédispose les étrangers en sa faveur, mais comme les formalités requises pour l'immigration prennent ordinairement plusieurs mois, le mouvement migratoire proprement dit ne coïncide pas toujours avec la situation économique du moment, ce qui explique que l'immigration est parfois peu considérable dans les bonnes années alors qu'elle peut sembler exagérée durant certaines périodes moins prospères. Le délai causé par le choix et l'examen médical des aspirants-immigrants, ainsi que par l'obtention de la documentation nécessaire, est inévitable. Le transport est un autre facteur de retard, et à ces causes il faut ajouter le chômage saisonnier qui existe au Canada et tend à décourager l'immigration de novembre à avril.

Par rapport au niveau relativement élevé de l'immigration pendant les trois années qui ont suivi le début (1951) des hostilités en Corée, l'immigration a légèrement diminué de 168,868 en 1953 à 154,227 en 1954. Par suite du léger recul de l'économie canadienne en 1954, il s'est produit une très forte diminution de quelque 44,000 dans le nombre d'immigrants en 1955. Néanmoins, avec la reprise des affaires en Amérique du Nord et l'aggravation de la situation politique en Europe, l'immigration accusait une hausse de quelque 55,000 en 1956. La révolution hongroise et la crise de Suez, en 1956, ont eu un effet marqué sur l'immigration de 1957, alors que 282,164 immigrants, soit 31,643 Hongrois et 108,989 Britanniques, ont été admis au Canada. C'était le nombre le plus considérable d'immigrants à être admis au Canada depuis 1913.

Le règlement de l'affaire de Suez et la suppression de la révolte hongroise ont contribué à rétablir quelque peu le calme en Europe. Comme l'économie canadienne subissait une régression en 1956 et 1957, tandis que la situation s'améliorait en Europe, 124,851 immigrants seulement sont venus au Canada en 1958. La Grande-Bretagne se remettait à ce moment-là de la guerre et de ses répercussions, et le relèvement s'est reflété dans le fait que, pour la première fois depuis la fin des hostilités, les îles Britanniques n'ont pas fourni le groupe le plus considérable d'immigrants. Leur nombre a été de 24,777, alors que celui des Italiens était de 27,043. Le total des arrivées est tombé de 106,928 en 1959 à 104,111 en 1960 et à 71,689 en 1961; durant ces années, le nombre des arrivées d'Italie est demeuré le plus considérable. Les principaux facteurs qui ont contribué à la diminution du nombre d'immigrants arrivés au cours de la période 1958-1961 sont: 1° le redressement de l'économie dans les pays d'Europe d'où sont venus la plupart des immigrants admis au Canada; 2° la tendance plus prononcée à choisir l'immigrant qui dispose de fonds suffisants et qui est pourvu de connaissances nécessaires pour s'établir à son propre compte dans le commerce ou l'industrie, ou l'immigrant possédant un métier ou une spécialité lui permettant de s'intégrer rapidement à la main-d'œuvre canadienne.